



# ASSOCIATION SPORTIVE BOWLING DE KOUROU CONVOCATION

**06 rue Toulouse Lautrec  
97310 Kourou**

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous convoquer à la première assemblée générale de notre association : A.S.B.K. qui se déroulera le Dimanche 12 Décembre 2010 à 12 h au Bowling de Kourou.

Durant cette réunion, nous aborderons différents ordres du jour dont vous trouverez la liste ci-dessous :

- Rapport financier 2010
- Investissement personnel de chacun : point sur l'année écoulée
- Affiliation à la fédération française de Bowling (FFBSQ) : explication
- Proposition et vote de la cotisation annuelle 2011
- Proposition et vote du tarif de revente des parties de Bowling
- Les Objectifs pour l'année 2011
- Présentation et vote du Budget prévisionnel 2011
- Mise en place de la structure associative
- Nouveaux statuts associatifs
- Nouveau règlement intérieur
- Démission du bureau
- Election du bureau
- Détermination du premier conseil d'administration avec le nouveau bureau (Avant le 20 Décembre)

\* LE PRESIDENT : Il représente de plein droit l'association devant la justice et dirige l'administration. Il a un mandat pour organiser et contrôler l'activité de l'association, il peut déléguer l'exercice de ses responsabilités. Le président prend les responsabilités par la signature des contrats et représentation de l'association pour tous les actes engageant des tiers, et porte la responsabilité envers la loi, envers ses membres et ses partenaires.

\* LE VICE-PRESIDENT : Intérim du Président lors de son absence, aide à la gestion globale de l'association, peut remplacer le secrétaire et le trésorier

\* LE SECRETAIRE : Assurant les tâches administratives en générale, la correspondance de l'association, établissant les comptes-rendus des réunions, il est responsable de la tenue des registres et des archives...

\* LE TRESORIER : Il mène la gestion de l'association et tient la comptabilité, perçoit les versements, effectue les paiements et les placements, prépare le bilan annuel. Fait aussi la présentation des comptes de l'association lors des A.G.

\* LE CHARGE DE COMMUNICATION : Il s'occupera de la communication de l'association, gèrera les récompenses, de la communication de nos ligues et tournois ...

Comptant vivement sur votre présence et vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT  
M. WOLF YOHAN  
0694 38 28 05